

# De l'usage des majuscules

Cette page vise à expliciter et à développer les conventions typographiques à propos des majuscules.

## Majuscules dans les noms d'institutions, d'organismes, de pays, de lieux...

Comme expliqué dans les [conventions typographiques](#), « on mettra de préférence une [majuscule](#) au **premier nom seulement**, les mots suivants commençant par une minuscule » :

- *École normale supérieure*
- *Académie française*
- *Académie royale de langue et littérature française*

Il s'agit d'une convention typographique couramment utilisée dans les ouvrages scientifiques. Il est vrai néanmoins qu'elle est souvent enfreinte, souvent dans le but de faire apparaître certains sigles, mais aussi par influence de l'anglais. En anglais on mettra effectivement une majuscule à presque tous les mots pour les noms d'œuvre, d'institution, etc., mais il en va différemment en français, où l'usage tend à éviter l'abus de majuscules.

Qu'on accepte ou non cette convention, il y a toutefois une règle explicitement définie dans les grammaires : en français, les **adjectifs ne prennent pas de [majuscule](#)**. Il serait donc fautif d'écrire *Académie Française*.

Il existe cependant trois **exceptions** à cette règle. L'adjectif prendra une majuscule :

- s'il est placé devant le mot qu'il détermine et que celui-ci porte une majuscule (exemples : *Nouveau Testament*, *Seconde Guerre mondiale*) ;
- s'il est lié au mot qu'il qualifie par un trait d'union (auquel cas ils constituent en réalité une seule unité lexicale) et que ce mot porte une majuscule (exemples : *États-Unis*, *Mont-Blanc*) ;
- s'il est le seul élément de caractérisation dans un nom de lieu et si l'autre mot est un nom commun :
  - *La mer Caspienne*
  - *Le golfe Persique*
  - *Le mont Blanc*
  - *Les îles Anglo-Normandes*
  - *l'océan Atlantique*
  - *La vallée des Rois*
  - *La tour Eiffel*
  - *Le palais Garnier*
  - *Le massif des Bauges*

Il en va de même pour les adjectifs de nationalité et les noms de langue : ils prennent toujours une minuscule (contrairement à l'anglais donc).

- *parler français*
- *être anglais* (mais *être un Anglais*, puisque ce n'est plus ici un adjectif)

Même chose pour les noms de mois, les jours de la semaine, etc. : toujours avec minuscule (toujours contrairement à l'anglais).

- *Aujourd'hui, samedi 31 mai 2003...*

Il faut toutefois noter qu'on maintiendra la majuscule aux mots qui, à l'intérieur d'un nom d'organisme, etc., requièrent en eux-mêmes la majuscule (noms propres ou cas d'[antonomase inverse](#)) :

- *Association des agriculteurs de France*
- *Conseil d'État* (cf. ci-dessous)

Concernant le nom des institutions, si ces dernières ont un caractère unique, l'on mettra une majuscule au premier mot de l'entité :

- On écrira *la Cour de cassation* car il n'en existe qu'une, alors que l'on écrira *la cour d'appel de Paris* puisqu'il existe plusieurs cours d'appel.
- De la même manière, on écrira :
  - *le Conseil d'État*
  - *le Sénat*

puisque'ils ont un caractère unique. La [Bourse](#) suivra la même règle : il n'existe en effet qu'une seule Bourse dans chaque pays.

- Toutes les autres institutions s'écriront sans majuscule :
  - *le conseil général de l'Essonne*
  - *le conseil régional de Bourgogne*
  - *la mairie de Créteil...*

Il en va de même pour les fonctions administratives :

- *le président-directeur général de la société,*
- *le gérant du magasin,*
- *le secrétaire général de l'association...*

En outre, les fonctions d'État s'écrivent en minuscule. Seul le portefeuille ministériel prend une majuscule à l'initiale de sa fonction :

- *le ministre de la Santé,*
- *le ministre des Transports,*
- *le secrétaire d'État au Commerce...*

Exceptions :

- *le Premier ministre et le Président de la République.*

### **Cas particulier de *saint***

Quand on parle du personnage, *saint* est en minuscule et on ne met pas de trait d'union. On peut éventuellement abrégé *saint* en *S<sup>t</sup>*, auquel cas le *s* est en majuscule, mais toujours sans trait d'union.

- *saint Paul*
- *S<sup>t</sup> Paul*

Dans des noms de lieux, de fêtes, d'églises, d'institution, de vin... on écrira *Saint* avec une majuscule et lié avec un trait d'union à l'autre nom (la majuscule s'explique par la règle citée ci-dessus). On ne peut pas abrégé *Saint* dans de tels noms.

- *l'église Saint-Pierre*
- *le col du Grand-Saint-Bernard*
- *la Saint-Valentin*

Note : *saint-bernard* est lexicalisé ([antonomase](#)) comme un nom commun et ne doit donc plus prendre de majuscule ; il en va de même pour *saint-émilion* et *saint-honoré* (voir [infra](#)).

## Antonomases

Un certain nombre de noms propres se sont généralisés dans le langage courant au point d'être lexicalisés comme noms communs (cf. [antonomase](#)). À partir du moment où ces mots sont lexicalisés (c'est-à-dire qu'ils ont une entrée dans le dictionnaire en tant que nom commun), on peut les écrire en minuscule. Toutefois, les noms propres dont ils sont tirés peuvent coexister comme noms propres et demander la majuscule dans cet emploi.

Ainsi, les appellations génériques de certains vins et fromages par exemple sont des noms communs, alors qu'elles viennent de noms de région ou de ville. On parle d'un *bordeaux* pour désigner un *vin de Bordeaux*, de *cantal* pour un *fromage du Cantal*, de *nuits-saint-georges*, de *rocamadour*, etc.

Des marques déposées ont également été lexicalisées. Quand ces mots sont présents dans le dictionnaire, ils doivent être écrits avec une majuscule. C'est par exemple le cas de *Kleenex*, *Klaxon*, *Frigidaire*, *Solex* et *Rimmel* (ils ne sont d'ailleurs souvent plus perçus comme des noms propres par les locuteurs, mais leur caractère légal de nom déposé impose l'usage de la majuscule). Cela dit, certains recommandent de leur substituer respectivement *mouchoir en papier*, *avertisseur*, *réfrigérateur*, *véломoteur* et *fard pour les cils* (ou *mascara*).

### Antonomases inverses : *État, Nation, Dieu...*

Le procédé d'antonomase inverse consiste à faire d'un nom commun un nom propre pour désigner une réalité ou une personne en particulier, et non plus seulement la chose générale définie par le nom commun. Le mot prend alors une majuscule pour le distinguer du nom commun.

C'est le cas de *Nation*, *État*, *Dieu*, etc. En effet, l'*État* désigne quelque chose de très particulier, différent d'un *état* quelconque (*état dépressif...*). De même, les religions monothéistes parleront de *Dieu* avec une majuscule car pour elles il s'agit de leur dieu particulier, pas seulement l'un des dieux des religions polythéistes (*Dieu* a d'ailleurs, outre sa majuscule, perdu son article et perdu toute possibilité de mise au pluriel, signe d'une antonomase complète). Même processus pour : la *Vierge* (Marie), le *Créateur* (Dieu), le *Nouveau Monde* (Amérique), l'*Orateur romain* (Cicéron)...

À noter que les formules suivantes d'antonomases inversée sont spécifiques : Le *Tigre* à [Georges Clemenceau](#), l'*Empereur* à [Napoléon Ier](#), le *Général* à [Charles de Gaulle](#).

## Accentuation des majuscules et capitales

Les majuscules et les capitales s'écrivent en principe avec les [accents](#) et autres [diacritiques](#), au même titre que les minuscules. En effet, les signes diacritiques ont un rôle important dans les langues qui les utilisent. Pour preuve des ambiguïtés que leur absence peut provoquer :

- *LE GOUVERNEMENT SUBVENTIONNE L'INDUSTRIE DU POISSON SALE.*

La tendance à ne pas indiquer les accents sur les majuscules et les capitales est due à l'impossibilité de les indiquer sur les anciennes machines à écrire (celles-ci étaient initialement originaires de pays anglophones, or l'anglais est une des trois seules langues au monde à ne pas utiliser de diacritiques ; dès lors, leurs concepteurs n'ont pas jugé nécessaire d'implanter cette fonctionnalité dans les premières machines). Néanmoins, aujourd'hui plus rien ne l'empêche (autant sur les machines à écrire modernes que sur les logiciels de traitement de texte). Il faut donc veiller à indiquer tous les diacritiques.

## Articles connexes

- [Capitale et majuscule](#)

- Marques utilisées comme noms